



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 25 JANVIER 2013

L'an deux mil treize, le vingt-cinq janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de CHANOS-CURSON, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de **Monsieur Serge BLACHE, Maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal : **18/01/2013**
Nombre de Conseillers municipaux en exercice : **14**

Date d'affichage : **18/01/2013**

Étaient présents : **Serge BLACHE, Jacques PRADELLE, Josianne SAUVAJON, Bruno BOITEUX, Sandrine GUIMBAUD, Martine COLDEPIN, Bruno GRAS-TACHON, Michel FRAISSE, Nicole MUCCHIELLI, Juliette GOMEZ.**

Etaient absentes représentées : **Anne BERTO par Nicole MUCCHIELLI, Sandrine COTTE par Juliette GOMEZ.**

Était absent excusé : **Jérôme MAISONNEUVE.**

Était absent : **Gilles DREVETON**

Martine COLDEPIN a été désignée secrétaire de séance.

Le nombre de votants est de 12.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu et les délibérations de la précédente séance.

I – AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

I.1 URBANISME

I.1.1 Modification des statuts de la Communauté de Communes Pays de l'Hermitage

Dans le cadre du projet de fusion, il est proposé de modifier les statuts actuels du Pays de l'Hermitage afin de tenir compte des évolutions législatives et règlementaires ainsi que d'inclure notamment la compétence aménagement numérique et le schéma d'accueil économique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Donne son accord pour modifier les statuts de la Communauté de Communes Pays de l'Hermitage afin de tenir compte des évolutions législatives et règlementaires ainsi que d'inclure notamment la compétence aménagement numérique et le schéma d'accueil économique.

I.1.2 Enquête publique concernant la demande de renouvellement et d'extension pour l'exploitation de la carrière LAFARGE GRANULATS SUD à Châteauneuf sur Isère

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Décide de donner un avis favorable concernant la demande de la société LAFARGE GRANULATS SUD à Châteauneuf sur Isère concernant le renouvellement et l'extension pour l'exploitation d'une carrière lieux dits : « Les Lilas et les Grenières ».

I.2 PERSONNEL

I.1.1 IEMP : nouveau montants de référence

Le Conseil Municipal appelé à délibérer, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Donne un avis favorable concernant le maintien du montant de référence de l'IEMP, à titre individuel, au fonctionnaire concerné, si le montant indemnitaire dont il bénéficiait en application des dispositions antérieures lorsque ce montant se trouve diminué.

II.1 INFORMATIONS DIVERSES

Mise en place d'un Chantier international de bénévoles

Il s'agit d'un groupe de 10 à 15 bénévoles qui contribueraient à la restauration et mise en valeur des abords de l'église : dallage de l'esplanade de la croix, située au pied de l'église. Pendant les travaux, deux jeunes restent sur le lieu d'hébergement afin de gérer l'intendance, la préparation des repas et l'entretien des locaux. Le séjour dure généralement trois semaines.

Seraient à la charge de la commune : la mise à disposition de locaux avec (aménagement d'un coin cuisine, un espace pour dormir, des sanitaires/douches) ; les matériaux ainsi que les outils nécessaires à la réalisation du chantier et l'encadrement technique pour le travail (l'encadrement pourrait être confié à un ou deux employés communaux).

Des devis concernant les matériaux seront demandés. Une décision sera prise ultérieurement.

Voirie

Il est prévu des modifications à certains carrefours concernant notamment :

- STOP installé au carrefour du chemin des pierres et de chemin de Font Côtes (au niveau du chemin des pierres)
- STOP installé au carrefour de la grande rue, de la rue et de l'impasse du combariot (au niveau de la grande rue).
- Divers passages piétons installés au niveau de la rue des Pichères et de la rue des Mûriers.

Sandrine GUIMBAUD a participé à une réunion du CLIC. Une journée sur la maladie d'Alzheimer sera organisée à Pont de l'Isère. Concernant la semaine bleue, l'outil de communication internet sera mis en place. Une salle informatique sera mise à disposition.

Bruno BOITEUX intervient pour l'éclairage public à CURSON, notamment pour des lampadaires qui ne fonctionnent pas depuis les derniers travaux conduits par le SDED.

Monsieur Le Maire lui indique qu'il a vu avec l'entreprise MARGIRIER. Lesdits lampadaires pourraient être alimentés en aérien provisoirement.

Prochaine réunion du Conseil Municipal :

VENDREDI 22 FEVRIER 2013

A 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45.

Vu par nous,

Le 28 janvier 2013,

Serge BLACHE,

Maire de CHANOS-CURSON